

sont tous d'accord pour soutenir les droits du royaume de Venceslas. Ils rappellent que le royaume de Bohême ne fut point annexé aux possessions antérieures de la dynastie. Le Habsbourg, en 1526, commença à régner en Bohême — de même qu'il commença à la même date à régner en Hongrie — comme roi national librement élu et non comme empereur conquérant (1). Aucun événement, aucune novation n'a pu transformer le titre primitif du Habsbourg. Le royaume de Bohême a conservé, en droit, sa pleine indépendance, sous la dynastie habsbourgeoise. Pratiquement les Tchèques demandent que l'empereur-roi François-Joseph se fasse sacrer roi de Bohême (2) au Hradshani et ceigne la couronne de

(1) Bien plus, en 1526, l'empereur Ferdinand succéda de façon bien différente en Bohême et en Hongrie aux droits royaux des Jagellons — qui, depuis 1490, réunissaient sur leur tête les deux couronnes de Saint-Venceslas et de Saint-Etienne. En Hongrie, si l'empereur Ferdinand fut élu par la diète de Poszony (Presbourg) et couronné avec la vraie couronne de Saint-Etienne, Szapolyai fut élu par une autre diète réunie près de Tokay et couronné à Szekes Feevar (Albe royale). Longtemps des candidats nationaux furent élus contre le Habsbourg, qui prit des allures de conquérant. En Bohême, au contraire, l'empereur Ferdinand fut désigné par l'unanimité des électeurs et, tranchant solennellement un débat antérieur, reconnu qu'il ne devenait roi de Bohême que par une libre élection.

(2) Tous les Habsbourg ont été sacrés rois de Bohême, sauf les empereurs Joseph II et François-Joseph. Toutefois, François-Joseph porte le titre de roi de Bohême et a, à plusieurs reprises, solennellement reconnu les droits historiques du royaume et promis de se faire couronner.